



PÔLE MARITIME

LE CHALLENGE SIBA :

PRÉSERVER LES USAGES ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME

LES MISSIONS DU PÔLE

Le pôle maritime du SIBA œuvre pour l'exercice des compétences confiées par les communes et en partenariat avec les instances locales : le SMPBA (Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon) et le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en particulier. Il dispose de compétences d'intervention en régie, complétées de prestations.

1. Acquisition de données essentielles pour élaborer les programmes de travaux et le suivi de l'environnement

Bathymétrie, topographie, prélèvements & analyses physico-chimiques, suivis par sondes multi-paramètres, traitement et interprétation des données, rédaction des dossiers réglementaires.

2. Opérations de dragage, de réensablement, de suivi des zones déjà réhabilitées du domaine public maritime, le balisage et la sécurisation de la navigation

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime/une-competence-sur-mesure>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/travaux-maritimes-siba-vidéo>



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

3. La valorisation des sédiments de dragage

Gestion à terre des sédiments extraits des ports asséchants et de leurs chenaux d'accès dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une recherche constante de voies de valorisation des sédiments de dragage pour faire de ce matériau une ressource pour le territoire.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/valorisation-sediments-de-dragage>



27 400 m³
de sédiments valorisés

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



HYDROGRAPHE

Réalisation de levés bathymétriques et topographiques pour la construction des projets de dragage et réensablement. Contrôle du balisage

263 balises

200 h
de levés bathymétriques et topographiques



7 MARINS EMBARQUÉS

Réalisation des travaux de dragage, et de réensablement avec DRAGON : la drague aspiratrice stationnaire du SIBA

183 jours de dragage

38 000 m³ dragués



**DIRECTRICE
DES PÔLES
MARITIME
ET COURS D'EAU**



**RESPONSABLE
DU PÔLE MARITIME**

Coordonner les études et la maîtrise d'œuvre des travaux maritimes et terrestres

14

**marchés
de prestations**



TECHNICIENS PROJECTEURS

Réalisation des plans et études en appui à l'élaboration des projets de dragage et de réensablement

50 projets



TECHNICIENNE VALORISATION

Gestion de l'exploitation des ICPE et des projets de valorisation des sédiments de dragage

7 ICPE
exploitées par le SIBA !

TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE MARITIME

RÉENSABLEMENTS

200 720 m³ de sable mobilisés :

- 16 720 m³ pour la commune de Lège-Cap Ferret par moyens mécaniques
- 23 000 m³ pour la commune d'Arcachon dont 20 000 m³ par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon et 3 000 m³ par moyens mécaniques



- 158 000 m³ pour la commune de La Teste de Buch dont 155 000 m³ par moyens hydrauliques à l'aide de la drague Cote de Bretagne et 3 000 m³ par moyens mécaniques
- 3 000 m³ pour les plages des bassins de baignade de Lanton et d'Arès et pour les plages de Lanton et Gujan-Mestras



DRAGAGE SOUS COMPÉTENCE SIBA

- 18 700 m³ de sédiments dragués dont :
 - 12 200 m³ du chenal d'accès au port ostréicole d'Andernos les Bains par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon – du 11 décembre 2023 au 5 avril 2024
 - 6 500 m³ du chenal d'accès au port de Larros par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon – du 16 septembre au 24 décembre 2024



DRAGAGE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE SMPBA

(Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon)

- **Port ostréicole d'Andernos-les-Bains : 16 000 m³ par moyens mécaniques en eau** (du 17 janvier au 22 mars 2024)

VALORISATION

2024 est l'année de la construction de l'Unité de Gestion de Sédiments de Césarée à Gujan-Mestras. Elle sera mise en service début 2025 ! Avec le soutien financier du SMPBA, de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'Etat et de l'Europe, ce 7^e site exploité par le SIBA pourra recevoir jusqu'à 35 000 m³ de sédiments

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/unites-de-gestion-des-sediments-de-dragage>

<https://tuba.fr/gerer-durablement-les-sediments-de-dragage-du-sud-bassin/>

27 400 m³ de sédiments de dragage valorisés :

- **17 400 m³** de matériaux ont été employés pour la construction des digues des bassins de l'UGS de Césarée

- **5 400 m³** pour le projet de valorisation des sédiments en restructuration de sol forestier. Les résultats sont attendus après les 2 ans de l'étude Sylviculture

<https://tuba.fr/valoriser-les-sediments-de-dragage-sur-les-sols-forestiers/>

- **4 600 m³** valorisés sur les filières établies telles que le support de culture, la création de pistes (accès au poste de Balanos, piste cyclable Audenge Hougueyra), formulation béton (étanchéité Aire de Travail Couverte de l'UGS d'Arès, remblai pour la création du Bike Park d'Audenge)

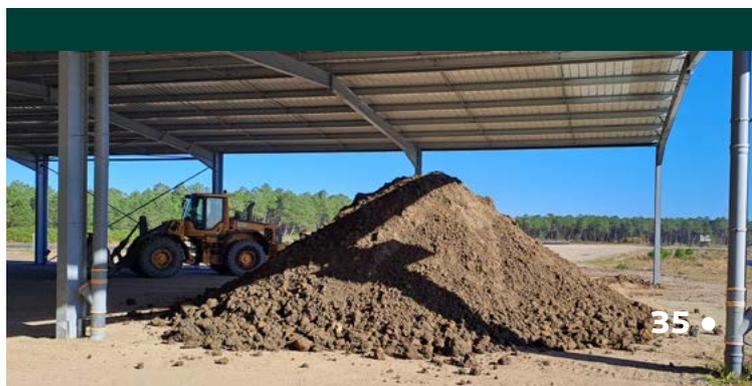
<https://tuba.fr/audenge-inaugure-le-plus-grand-bike-park-du-bassin/>

- **Fin de la phase R&D du projet Sédiment-Terre** qui a montré que les sédiments de dragage pouvaient être valorisés en briques de terre crue.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/projet-sediment-terre>

<https://tuba.fr/quand-les-sediments-de-dragage-deviennent-des-briques-en-terre-crue/>

- **34 500 m³ de sédiments en stock dans les ICPE exploitées par le SIBA**, autant de matériaux qui constituent une ressource locale pour l'aménagement du territoire.



TEMPS FORTS 2024 DU PÔLE MARITIME

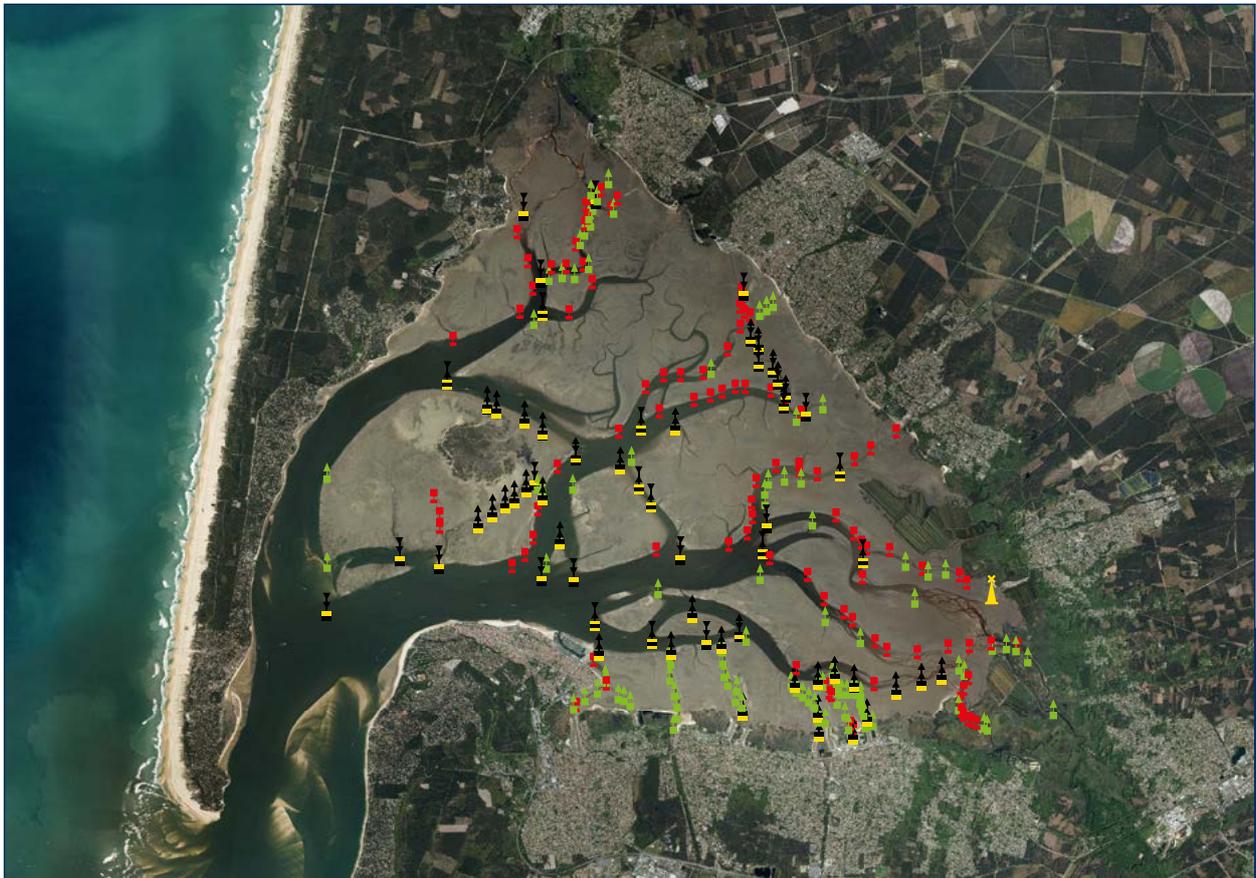
(SUITE)

SUIVI DES ZONES DÉJÀ RÉHABILITÉES PAR PRISE DE VUE PHOTOGRAMMETRIQUE EN DRONE

- 4 images orthoréférencées ont été acquises pour le suivi des zones déjà réhabilitées pour un total de 5h30 de vol.

BALISAGE

- 18 voyants ont été remplacés, dont le remplacement total d'une balise et deux rallongements de balise.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime>